

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00198 Numéro SIREN : 404 707 622 Nom ou dénomination : A.C.E. PAYSAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008911

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ACE PAYSAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		14	
Adresse de l'entreprise		23 RUE DE LA GARE 56690 LANDEVANT		Durée de l'exercice précédent*		5	
Numéro SIRET*		4 0 4 7 0 7 6 2 2 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/04/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	859	AG	859	
		Fonds commercial (1)	AH	14 025	AI		14 025
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	259 531	AS	200 735	58 795
		Autres immobilisations corporelles	AT	159 133	AU	90 508	68 625
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 143	CV		2 143
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	15 652	BE		15 652
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	968	BI		968
	TOTAL (II)		BJ	452 313	BK	292 103	160 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	143 544	BM		143 544
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	202 738	BY		202 738
		Autres créances (3)	BZ	51 643	CA		51 643
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	441 403	CG		441 403	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 552	CI		4 552	
	TOTAL (III)	CJ	843 882	CK		843 882	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 296 196	1A	292 103	1 004 092	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL ACE PAYSAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (I)* (Dont versé : 12 000.....)			DA	12 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 286	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	13 485	
	Report à nouveau			DH	142 234	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	286 642	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	456 649	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	314 058	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	107 179	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 609	
	Dettes fiscales et sociales			DY	87 010	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 584	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	547 443		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 004 092		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	472 083
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ACE PAYSAGE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	23 449	FE		FF	23 449	
		FG	1 085 844	FH		FI	1 085 844	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 109 294	FK		FL	1 109 294	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 285	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 111 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	340 255	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(30 857)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	150 464	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 183	
	Salaires et traitements*					FY	207 465	
	Charges sociales (10)					FZ	24 080	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	40 529
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	734 122
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	377 457	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	98	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	277	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	376	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 588	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 588	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 212)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	374 245	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **EURL ACE PAYSAGE**Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 869	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 119	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 738	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 179	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 917	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	27 201	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	114 804	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 144 075	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	857 432	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	286 642	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 285	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	5 192	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
facultatifs A6	obligatoires A9	4 649		
Dont cotisations facultatives Madelin A7	543	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements des immobilisations	1 179			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 869		
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 250		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ACE PAYSAGE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	14 884	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	283 393	KT		KU	2 233	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 200	KW		KX	3 052	
		Matériel de transport *					KY	140 320	KZ		LA	68 956	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 105	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	428 018	LO		LP	74 241	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 960	8V		8W	183
		Autres titres immobilisés						1P	15 652	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	468	1U		1V	500		
TOTAL IV						1Q	18 080	1R		1S	683		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	460 983	0H		0J	74 925		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	14 884	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	26 095	MK	259 531	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	4 252	MO			
		Matériel de transport		IV		MP	57 500	MQ	151 776	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 105	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	83 595	NH	418 665	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0		0X		0Y	2 143	0Z		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	15 652	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	968	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	18 764	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	83 595	0L	452 313	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2021
DGFIP N° 2054 bis.

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/04/2021

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL ACE PAYSAGE

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ACE PAYSAGE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	859	PF		PG		PH	859		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	198 699	QA	28 131	QB	26 095	QC	200 735		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	453	QE	228	QF		QG	681		
	Matériel de transport	QH	130 872	QI	13 349	QJ	57 500	QK	86 721		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 105	QM		QN		QO	3 105		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	333 131	QV	41 709	QW	83 595	QX	291 244		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	333 990	OP	41 709	OQ	83 595	OR	292 103		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL ACE PAYSAGE**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
- corporelles			6E	6F	6G	6H
- titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
- titres de participation			9U	9V	9W	9X
- autres immobilisa- tions financières (1)*			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ACE PAYSAGE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	968	UV		UW	968			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	202 738		202 738					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	492		492					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	504		504					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 194		4 194					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	43 220		43 220					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 231		3 231					
	Charges constatées d'avance			VS	4 552		4 552					
	TOTAUX			VT	259 903	VU	258 934	VV	968			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	314 058		238 699		75 359				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	36 609		36 609						
Personnel et comptes rattachés			8C	18 647		18 647						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 108		16 108						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	50 953		50 953						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 300		1 300						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	107 179		107 179						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 584		2 584						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	547 443	VZ	472 083		75 359				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	266 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	37 084							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Comptes Annuels

2021

Période du 01/03/2020 au 30/04/2021

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ACE PAYSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2021, dont le total est de 1 004 092 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 286 643 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/03/2020 au 30/04/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu



Règles et méthodes comptables

bénéficiaires sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1 mars 2020, l'entreprise ACE PAYSAGE est rentré dans le groupe d'intégration fiscale de ADOREA, cette dernière agissant en tête de groupe.

EXERCICE COMPTABLE

Le 1er exercice comptable du groupe d'intégration fiscale est du 1er mars 2020 au 30 avril 2021 (14 mois).

A compter des prochains exercices, la date d'ouverture de l'exercice comptable sera le 1er mai et la date de clôture sera le 30 avril.

COVID-19

L'entreprise a subi au titre l'exercice 2020/2021 les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	14 025			14 025
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	14 885			14 885
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 394	2 233	26 095	259 531
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 200	3 053		4 253
- Matériel de transport	140 320	68 956	57 500	151 776
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	428 019	74 242	83 595	418 665
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 960	184		2 144
- Autres titres immobilisés	15 652			15 652
- Prêts et autres immobilisations financières	468	500		968
Immobilisations financières	18 080	684		18 764
ACTIF IMMOBILISE	460 984	74 925	83 595	452 314

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		74 242	684	74 925
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		74 242	684	74 925
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		83 595		83 595
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		83 595		83 595

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2021
Éléments achetés	14 025
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	14 025

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	859			859
Immobilisations incorporelles	859			859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	198 699	28 132	26 095	200 736
- Installations générales, agencements aménagements divers	454	228		682
- Matériel de transport	130 873	13 349	57 500	86 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 105			3 105
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	333 131	41 709	83 595	291 245
ACTIF IMMOBILISE	333 990	41 709	83 595	292 104

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 259 903 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	968		968
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	202 739	202 739	
Autres	51 643	51 643	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 553	4 553	
Total	259 903	258 935	968
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	163 148
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 117
Total	165 265

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 547 443 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	314 059	238 699	75 359	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 610	36 610		
Dettes fiscales et sociales	87 010	87 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	109 764	109 764		
Produits constatés d'avance				
Total	547 443	472 084	75 359	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	266 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 084			
(**) Dont envers les associés	4 255			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	165
Associés - Charges soc. à payer	4 255
Dettes provis. pr congés à payer	10 306
Charges sociales s/congés à payer	2 113
Etat - autres charges à payer	1 240
Total	18 079

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 553		
Total	4 553		

Impacts de l'événement Covid-19

L'entreprise a bénéficié au titre de la pandémie du COVID-19 d'un prêt garantie par l'état à hauteur de 200 000€ auprès du Crédit Agricole.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/04/2021
CA France	1 109 294
TOTAL	1 109 294

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2020, la société EURL ACE PAYSAGE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU ADOREA.

ACE PAYSAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 23 rue de la gare
56690 LANDEVANT
404 707 622 RCS LORIENT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 avril 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2021 s'élevant à 286 642,68 euros de la manière suivante :

-A titre de dividende global à l'associée unique	90 000,00 euros
Soit 120,00 euros par part	
-En totalité au compte "autres réserves"	196 642,68 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

37 500,00 euros, soit 50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 500,00 euros

Exercice clos le 29 février 2020 : Néant

Certifié conforme
La Gérance

